

# Cegid signe avec IBM pour son offre SaaS et cloud privé

Ce 1er mars, parallèlement à la publication de bons chiffres 2011, Cegid, l'éditeur leader dans les logiciels compta-finances, annonce la signature d'un accord avec IBM pour proposer une offre de *cloud* privé visant les entreprises françaises, le secteur public et les associations.

Il s'agit d'un contrat de *cloud computing* du type IaaS (*Infrastructure as a Service*) qui va permettre à Cegid d'opérer ses **solutions SaaS** (*software as a service*) dans un 'cloud privé personnalisé' d'IBM en France. « *Cegid et IBM se donnent les moyens d'accompagner de manière optimale le développement des entreprises françaises de toute taille, qu'elles soient issues du secteur privé, du secteur public, du monde associatif ou de l'éducation* », explique **Jean-Michel Aulas**, président de Cegid.

L'offre SaaS Cegid a pesé 20 millions d'euros en 2011 – soit 15 % du chiffre d'affaires récurrent de Cegid, qui s'élève à 131,6 M€ (et 263,8 M€ pour l'ensemble du groupe, en consolidant VISA, Innov/adhoc et 215). L'activité SaaS de Cegid est héritée initialement pour une grande partie, du rachat de CCMX en 2004 – un spécialiste de services en mode ASP (*Application service provider*). Cette activité SaaS a enregistré une très forte croissance en 2011 : +22 % à +25 %. Le portefeuille de clients SaaS de Cegid compte environ 20.000 TPE, ainsi que 650 collectivités publiques, soit environ 35.000 à 40.000 utilisateurs. Cegid et IBM ont estimé la cible potentielle à dix fois ce nombre: 400.000 utilisateurs, « *soit plusieurs dizaines de milliers d'entreprises et organisations publiques* ».

## De nouvelles ressources datacenter

Pour répondre de façon flexible et évolutive à cette croissance attendue, IBM a investi dans des ressources *datacenter* supplémentaires qui seront opérationnelles à compter de juin 2012, notamment sur son site de Clichy (les autres sites potentiellement utilisables étant Montpellier, Seclin, La Gaude).

Voulant couper court aux objections invoquant le Patriot Act américain (qui autorise un juge américain à accéder à des données hébergées par une société américaine, en cas de menace sur la sécurité intérieure), **Alain Bénichou**, président d'IBM France a insisté : « *L'infrastructure cloud que nous louons à Cegid est gérée en France, par des personnels de nationalité française, selon un contrat de droit français* ». Et le président d'IBM France a également rappelé que beaucoup de grands comptes français – dans l'automobile, la banque et même dans la défense et l'armement – externalisent des données chez IBM.

Cette offre de 'cloud privé' pourra-t-elle permettre aux clients d'évoluer vers d'autres formes de *cloud* ? « *Tout à fait, répond Alain Bénichou. Certaines entreprises s'orientent déjà vers des architectures hybrides, en conservant une partie de leurs serveurs chez elles, en interne.* »

De son côté, Jean-Michel Aulas a souligné que cette offre initiée en France allait également permettre de rivaliser avec l'ensemble des géants mondiaux du logiciel (allusion directe à Oracle, avec Taleo, SAP avec Success Factors ou Salesforce...), et d'accompagner certains de ses clients à l'international avec une offre SaaS.